

# Communiqué de presse

---

Répondants: Thomas Gehrig/Bertrand Baumann

30 mai 2012, 12h30

## **Un Synode de réflexion se penchera sur les mutations sociales**

**Le Synode des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure a décidé d'organiser au printemps 2013 un Synode de réflexion consacré aux mutations sociales. Il a par ailleurs approuvé les comptes annuels et le rapport d'activité, et a connu des débats parfois très vifs sur différentes interventions personnelles.**

Au printemps 2013, les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure organiseront à Granges un Synode de réflexion consacré aux mutations sociales et aux chances et risques qui en découlent. Une commission préparatoire s'est déjà mise au travail.

A l'avenir, la rétribution des formateurs et formatrices de pasteurs et pasteurs qui assurent l'accompagnement d'un stage pastoral ou d'un semestre pratique sera augmentée. Au lieu d'un bon pour des livres, ils auront droit à une indemnité de 1000 francs en plus d'une semaine de vacances supplémentaire. Même avec cette adaptation, cette activité reste en grande partie fondée sur l'engagement bénévole.

Les comptes annuels et le rapport d'activité 2011 ont été approuvés à la quasi-unanimité. Les comptes annuels bouclent sur un bien meilleur résultat que celui prévu au budget. L'excédent de recettes de 1,05 million de francs a pu être obtenu grâce à une discipline budgétaire stricte et à des recettes extraordinaires uniques. Différentes provisions ont été effectuées afin d'anticiper les développements futurs.

### **Deux motions très engagées mais qui ne suscitent pas l'adhésion**

Bien qu'elles aient suscité des débats très vifs, deux motions ont été clairement rejetées. Une nette majorité du Synode n'a pas voulu contraindre l'exécutif à se ménager une plus grande marge de manœuvre dans la délégation de travaux au niveau opérationnel, proposition à laquelle ce même exécutif n'adhérait pas. Selon le président du Conseil synodal Andreas Zeller, les membres du Conseil synodal sont prêts à assurer les engagements liés à leur fonction et n'ont pas besoin d'instruments supplémentaires pour être déchargés.

Une motion portant sur le renforcement du profil évangélique-réformé demandait que le Règlement ecclésiastique, qui vient d'être révisé en 2010, soit corrigé dans le domaine du dialogue interreligieux. Cette intervention a toutefois été clairement rejetée par 145 voix, seules onze personnes issues des rangs du motionnaire l'ayant soutenue.

### **Une résolution concernant les programmes scolaires alémaniques clairement soutenue**

Le Synode a adopté une résolution par laquelle il soutient le Conseil synodal dans ses efforts visant à défendre un enseignement religieux dans le cadre du plan d'études alémanique « Lehrplan 21 ». La discussion a clairement montré qu'il s'agit d'acquérir des connaissances générales sur toutes les religions du monde, mais aussi et plus particulièrement sur le chris-

tianisme en tant que fondement culturel en Suisse. Il est en outre important que des enseignants soient formés pour l'enseignement de la religion.

Deux interpellations invitent le Conseil synodal à renforcer son engagement en faveur des possibilités de travail des personnes handicapées, et à intervenir auprès de l'EPER pour s'opposer à son retrait du Guatemala.

### **En bref**

Le Synode a élu Willy Bühler (Thoune) comme député auprès de l'Assemblée des délégués de la Fédération des Eglises protestantes de Suisse.

Le Synode a élu Hans-Ueli Schmocker (Hindelbank) à la commission d'examen de gestion.